

Motion d'information sur la préparation de la rentrée 2019 (CA du 11 décembre 2018) **du lycée J.Monod).**

Les représentants du collège des Enseignants, personnels d'Education et de Documentation élus sur la liste d'union au Conseil d'Administration du Lycée Jacques Monod de Clamart (92) s'inquiètent des conditions dans lesquelles se prépare la rentrée 2019. Réforme du Lycée, réforme du Baccalauréat, réforme des programmes se superposent sans offrir de visibilité aux personnels et usagers. Et cela dans un contexte de suppressions de 2600 postes à la prochaine rentrée alors que la poussée démographique continuera à remplir collèges et lycées.

La réforme du Lycée voulue par le Ministère s'apprête à supprimer les différentes filières des séries générales. L'idée d'un lycée où les élèves auraient plus de choix et bénéficieraient d'un suivi toujours plus personnalisé est séduisante. Mais nous sommes inquiets :

- Quant aux moyens et au calendrier pour mettre en œuvre cette réforme qui risque de se réduire à un exercice comptable de diminution des coûts de l'enseignement au détriment du service public d'éducation. De plus, l'organisation pratique pour septembre 2019 nous semble irréaliste...
- Quant à la réelle multiplicité des choix de parcours. Comment donner satisfaction à tous et faire des emplois du temps respectant les vœux des élèves ? Comment laisser croire aux familles que le choix leur revient quand le Rectorat entend abonder les dotations de première à hauteur du tronc commun et d'une tripléte par division. Ce n'est plus les 80 triplétes élaborées dans le cadre des conseils d'enseignement mais tout au plus une trentaine de combinaisons possibles ?
- Quant aux moyens alloués à la réforme. Structurellement, cette réforme va diminuer les dotations horaires attribuées aux établissements pour leur fonctionnement. Dans la pratique nous allons assister à une baisse des horaires élèves et, du fait de l'élargissement du champ des abondements horaires, à une pression sur les dédoublements, les heures d'AP, les effectifs réduits des groupes de Langues Vivantes et les options facultatives qui conduiront inexorablement à leur raréfaction, voire leur disparition. Tout ceci entraînant une concurrence et des tensions néfastes entre établissements et entre les équipes pédagogiques.

La réforme des programmes. Nous regrettons :

- Devoir les présenter voire les défendre alors qu'ils restent à l'état de projet.
- Que les élèves de Seconde de cette année soient directement concernés par le choix des enseignements de spécialité qui décidera de leur avenir ; il est impossible de les y préparer correctement dans le temps imparti. Cela va conduire à des choix beaucoup moins lisibles que les filières actuelles et relevant du parcours d'initié(e)s. Cette situation est d'autant plus problématique que les attendus de l'enseignement supérieur, via Parcoursup, sont opaques et susceptibles d'évoluer après que les élèves auront choisi leur parcours. Comment choisir des trinômes de spécialité dans ce cas sans recréer les anciennes filières ?.

La réforme du baccalauréat est supposée simplifier l'examen actuel. Mais dans les faits, elle va en fait conduire à :

- Une multitude de temps d'évaluation induisant un bachotage permanent et poser de nombreux problèmes pédagogiques.
- Ces réformes combinées, du fait d'une offre de spécialités très inégale selon les territoires et de la coloration locale du bac, vont entériner et accentuer la rupture d'égalité entre les élèves, selon l'établissement qu'ils fréquentent.

Enfin, nous nous inquiétons, également, de la suppression sans concertation du **statut dérogatoire des Conseillers principaux d'Education et des Psychologues de l'Education Nationale**. Outre le risque de dénaturation des missions de ces professionnels, le travail d'orientation et de suivi pédagogique des élèves, va représenter une surcharge de travail pour des professeurs à ce jour non formés pour assurer ces fonctions.

Si nous souhaitons défendre la richesse actuelle du service public d'éducation et de notre établissement, nous refusons d'entrer en concurrence avec les établissements voisins et de pénaliser nos élèves en validant les coupes induites par les réformes. Nous demandons le report de cette réforme et souhaitons que tout projet ultérieur de réforme du Lycée se fasse en prenant le temps d'évaluer l'existant, de consulter réellement les enseignants et les parents, et en y accordant des moyens à la hauteur des ambitions affichées indépendamment des échéances politiques, qui ne coïncident que rarement avec le temps pédagogique.

Les élus de la « Liste d'union » personnels enseignants, d'éducation et de documentation